

# Compte rendu du conseil municipal de Belvézet le 29 avril 2015

Présents : Mme Granet, Mme Stengel, Mme Gathelier, Mr Bonnefille, Mr Oréal, Mr Laurent, Mr Fréry, Mr Gallon.

Excusés : Mr Manchon, Mr Gauchard (procurations jointes).

Début du conseil à 19h40

- est à rajouter en 8 bis, la demande de subventions au sénateur pour l'achat du tracteur.

## 1. Conseil municipal :

- a. Composition des commissions municipales :  
Unanimité pour l'ensemble des propositions.  
Cependant, Mme Stengel et Mr Gauchard (par procuration) s'abstiennent de voter la scission de la commission « communication et information, affaires culturelles et tourisme ». En effet, « les affaires culturelles et tourisme » seront dorénavant rattachés à la commission « animations, vie associative et des jeunes ».
- b. Désignation des délégués/suppléants représentants auprès des syndicats :  
Unanimité

## 2. Approbation des statuts du SMEG :

7 pour, 3 abstentions (Mme Stengel, Mme Gathelier, Mr Gauchard)  
Modification des statuts approuvée

## 3. Electrification de Mr Jean-Michel Reymond

- a. Unanimité pour le caractère exceptionnel du projet.
- b. Unanimité pour le programme d'investissement entièrement à la charge de Mr Reymond.

## 4. Dans le cadre du litige de la Commune de Belvézet Vs Mr Veve, le conseil, à l'unanimité, autorise le cabinet d'avocats Margall à défendre la commune.

5. Le conseil approuve à l'unanimité la convention d'occupation précaire de l'Arbousier de Mme Hennion. Le prix locatif est fixé à 1€ symbolique/mois. Suite à la formation effectuée par Mme Hennion dans le cadre de sa future activité, l'ouverture des lieux est prévue le 15 mai 2015. Le conseil municipal souhaite encourager les démarches locales engendrées par ses habitants.

6. Suite au non renouvellement du CAE de Mme Ramlot à la Médiathèque la Clef des Arts, le conseil approuve à l'unanimité la création d'un poste CAE de 20 heures hebdomadaires

7. La création d'un poste polyvalent CAE/CUI est quant à elle reportée à septembre. Cette création immédiate nécessite encore réflexion.

8. Le conseil approuve à l'unanimité une promesse de convention de pâturage de 148 ha à Mr Fabrice Giordano dans le cadre de sa création d'activité caprine. La convention sera signée lors de son installation.

8 bis. Le conseil approuve à l'unanimité la demande de subventions au sénateur pour l'achat du tracteur.

Fin du conseil à 20h28

Secrétaire de séance : Chloé Gathelier